

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 4 novembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

## MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LES DROITS DE LA PERSONNE

ON DEMANDE AUX AUTORITÉS SOVIÉTIQUES DE LIBÉRER  
ANATOLY CHTCHARANSKY

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement en vue de présenter une motion. L'emprisonnement d'Anatoly Chtcharansky et les vexations dont il est victime ont fait l'objet de motions présentées à la Chambre en vertu de l'article 43. M. Chtcharansky, dissident soviétique éminent et intellectuel de réputation internationale, fait la grève de la faim depuis plusieurs semaines déjà en vue d'obtenir sa liberté. Son état de santé se dégrade rapidement et sa vie est gravement menacée. Je propose donc, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que la Chambre exhorte les autorités soviétiques d'accorder sur-le-champ à Anatoly Chtcharansky la liberté pour laquelle il lutte si vaillamment et l'amener ainsi à cesser la grève de la faim qui met sa vie gravement en danger. Les autorités soviétiques devraient agir ainsi à la fois pour des raisons humanitaires et pour se conformer aux modalités de l'Acte final d'Helsinki.

**Mme le Président:** Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** La Chambre a entendu la teneur de cette motion. Lui plaît-il de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### LE DÉPUTÉ DE BRANDON-SOURIS

MEILLEURS VŒUX DE RÉTABLISSEMENT

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, je prends la parole en vertu de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire

urgente. Étant donné que notre collègue de Brandon-Souris, l'honorable Walter Dinsdale, député depuis plus de 30 années consécutives, a été frappé d'apoplexie l'été dernier, je propose, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday) et le député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre transmette à l'honorable Walter Dinsdale ses meilleurs vœux de complet rétablissement et de retour heureux à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il unanimité sur cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

LA PROTECTION DE LA TERRE AGRICOLE

**M. Arnold Malone (Crowfoot):** Madame le Président, je voudrais proposer une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. La planète compte une acre de terre arable pour chacun de ses habitants; au Canada, pays d'abondance, les citoyens ont trois acres chacun, mais nous détruisons nos terres agricoles à un tel rythme que, d'ici à l'an 2005, il ne restera plus que les trois quarts d'une acre par habitant; en outre, il n'existe pas au Canada d'effort coordonné de sauvegarde des terres cultivables. Voilà pourquoi je propose, appuyé par le député de Lambton-Middlesex (M. Bloomfield) et le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse):

Que le Parlement encourage les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement à entreprendre des consultations suffisantes avec les gouvernements provinciaux et des spécialistes canadiens du sol, sans oublier que la question est de compétence provinciale, et à obtenir leur collaboration en vue d'établir un organisme central dont l'objectif serait de protéger et d'améliorer les terres cultivables au Canada.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.